

# Déclaration de l'Assemblée mondiale de peuple 2022

Programme et co-organisateurs de l'Assemblée : [ENG](#) | [FR](#) | [ESP](#)



## La justice mondiale pour atteindre les ODD : L'égalité durable pour tous

Sept ans après l'adoption des Objectifs de Développement Durable - presque à mi-chemin de l'échéance de l'Agenda 2030 - la promesse visionnaire de justice sociale et d'un monde équitable, fondée sur les droits et écologiquement juste pour tous, semble plus éloignée que jamais, malgré le travail acharné et les efforts de la société civile et des militants dévoués à travers le monde.

Les architectures politique, financière, économique et sociale - ainsi que les individus qui dirigent ces systèmes - nous font défaut. La hausse des prix des denrées alimentaires et des prix de l'énergie, la perte des moyens de subsistance, le changement climatique, la dégradation de l'environnement, la guerre et les graves lacunes en matière de soins de santé - y compris les inégalités dans la lutte contre la COVID-19 - poussent les personnes exclues vers encore plus de marginalité et rendent notre planète inhabitable.

L'austérité, l'absence de protection sociale universelle, la discrimination et l'esclavage fondés sur l'ascendance, la violence et la détérioration de l'espace civique exacerbent les inégalités et l'exclusion. Pendant ce temps, les intérêts privés des élites en profitent. Les jeunes et les moins jeunes craignent pour le monde que nous habitons et que nous léguerons aux générations futures, tandis que les riches et les puissants utilisent leurs ressources pour maintenir leurs privilèges. Au rythme actuel, à moins d'un changement radical, le monde ne respectera pas les engagements pris dans le cadre des ODD 2030 avant 2065<sup>1</sup> et il faudra près de 300 ans pour atteindre l'égalité des sexes<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), "Asia and the Pacific SDG Progress Report 2022".

<sup>2</sup> ONU FEMMES, "Progrès dans la réalisation des Objectifs de développement durable : The gender snapshot 2022"

Nous, le peuple, ce sont 1300 participants de la société civile de 127 pays représentant des personnes diverses, exclues et marginalisées, qui témoignent de l'état actuel de l'injustice alors que les dirigeants mondiaux se réunissent pour la 77e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Nous avons des solutions aux systèmes actuels injustes, inégalitaires et extractivistes et nos voix doivent être entendues. Cette déclaration de l'Assemblée mondiale des peuples de 2022 a été élaborée avec la contribution de plus de 30 assemblées populaires nationales et régionales.

## **Notre vision de la transformation**

L'égalité durable pour tous est fondée sur les principes et la pratique des droits de l'homme universels, de la démocratie et de la bonne gouvernance. Les stratégies et politiques de développement doivent respecter ces principes.

Notre vision du monde est celle d'un monde défini par l'inclusion, la responsabilité, la transparence et le respect du principe d'équité intergénérationnelle afin de protéger les intérêts des générations futures. Personne n'est exclu, marginalisé ou victime de discrimination en raison de son âge, de son handicap, de sa diversité, de son appartenance ethnique, de son identité de genre, du VIH/sida, de son orientation sexuelle, de son travail et de son ascendance, ou de son statut économique et migratoire. Nous appelons à une démocratie mondiale et à un espace civique solide.

Notre monde est celui où une participation et une collaboration significatives existent entre les gouvernements, les parlements, les institutions internationales et la société civile ; où le pouvoir politique et économique est activement partagé entre le Nord et le Sud ; où les pays mettent fin au militarisme, tout en respectant et dépassant leurs obligations internationales, notamment les Accords de Paris sur le climat et les Objectifs de Développement Durable.

C'est maintenant qu'il faut agir. Écoutez nos voix et agissez avec nous aujourd'hui pour l'égalité durable pour tous.

## **Nous appelons les gouvernements des États membres de l'ONU à :**

### **1. Santé publique et vaccin du peuple**

- Établir une feuille de route mondiale pour l'égalité dans l'accès aux vaccins, allant au-delà de l'action de juin 2022 de la Conférence ministérielle de l'OMC et qui comprend une dérogation complète aux ADPIC couvrant les tests de diagnostic, les traitements et les vaccins COVID-19, plus l'adoption du traité sur les pandémies proposé par l'OMS. Garantir un accès gratuit et universel à tous les vaccins et traitements, en donnant la priorité aux pays, aux personnes et aux communautés les plus marginalisées afin de s'assurer que personne ne soit laissé pour compte.
- Inverser la tendance et accroître les investissements publics pour garantir le droit de tous à un accès complet à la santé publique universelle, sur la base des déterminants sociaux et économiques de la santé. Garantir les droits sexuels et reproductifs de toutes les femmes et fournir une prévention, un diagnostic, un traitement, des soins et un soutien accessibles,

abordables et adéquats pour tous en ce qui concerne les maladies transmissibles et non transmissibles, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

## **2. La protection sociale**

- Investir et s'engager à nouveau à atteindre l'ODD 1.3: agir maintenant pour assurer la réalisation progressive des garanties du droit à la protection sociale universelle pour tous d'ici 2030.
- Établir sans délai un Fonds mondial de protection sociale solidaire pour soutenir les pays dans la conception, le financement, la mise en œuvre, le déploiement et le suivi des socles de protection sociale.

## **3. Espace civique et droits de l'homme**

- Honorer, défendre et respecter les droits de l'homme, l'espace civique et protéger les militants de la société civile et les défenseurs de l'environnement. Reconnaître que les droits de l'homme sont universels, indivisibles et essentiels au développement durable. Offrir des invitations ouvertes aux experts des droits de l'ONU. Réaffirmer les principes du partenariat de Busan pour une coopération efficace au développement.
- Garantir les libertés fondamentales que sont le droit de se réunir pacifiquement, de s'associer, de s'exprimer - en ligne et en personne - dans tous les pays. Libérer les défenseurs des droits de l'homme et les militants écologistes injustement emprisonnés. Faire respecter les droits et libertés de tous à participer pleinement à la vie économique et civique, y compris les femmes, les enfants, les personnes âgées, les jeunes, les personnes y compris les femmes handicapées, les populations autochtones, les personnes vivant avec le VIH/sida, les LGBTIQ+, les communautés discriminées au travail et à l'ascendance (CDWD), les travailleurs du sexe, les migrants et les réfugiés.

## **4. L'égalité des sexes**

- Adopter une approche fondée sur les droits de l'homme et transformatrice en matière de genre pour la mise en œuvre de tous les aspects de l'Agenda 2030 ainsi que pour la réponse à la pandémie de COVID-19 et aux crises connexes. Placer les thèmes d'égalité, d'élimination des inégalités et d'injustice dans la répartition du pouvoir au centre de toutes les politiques et de toutes les actions. Assurer activement la participation des femmes, des filles et des personnes LGBTIQ+ à la création, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes à tous les niveaux.
- Reconnaître, financer et soutenir les organisations et mouvements féministes, de femmes, de personnes âgées et de jeunes, en donnant la priorité à ceux qui sont formés et dirigés par des personnes historiquement marginalisées sur la base de l'identité et de l'expression de genre, de la classe, de la caste, de l'âge, de l'orientation sexuelle, de l'indigénité, de la race, de l'ethnicité, du handicap, du travail et de l'ascendance ou de la religion. Soutenir sur le long terme et de façon flexible leur fonctionnement de base et adopter des pratiques de financement qui encouragent la collaboration plutôt que la concurrence entre les organisations et les mouvements.

- Reconnaître la valeur du secteur des soins de santé, rémunérer équitablement les prestataires de soins et redistribuer la charge des soins imposée aux femmes et aux filles.

## **5. Justice climatique et environnementale**

- Respecter et dépasser les accords de Paris sur le climat. Tous les pays doivent prendre des mesures immédiates pour réduire leurs émissions en phase avec les objectifs de l'Accord de Paris, afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré maximum, et proportionnellement à leurs émissions historiques et actuelles. Supprimer progressivement toutes les subventions aux combustibles fossiles d'ici 2024 et augmenter rapidement le soutien aux énergies renouvelables.
- Lors de la COP27, les pays riches doivent respecter leurs engagements à fournir au moins 100 milliards de dollars US par an pour le financement du climat, tout en reconnaissant également leur responsabilité historique en tant que principale source d'émissions de gaz à effet de serre et en s'engageant à atteindre des objectifs de financement ambitieux après 2024. Ces financements doivent être fournis sous forme de subventions et non de prêts générateurs de dettes. Les objectifs financiers doivent mettre l'accent sur l'adaptation menée localement, afin qu'une plus grande proportion du financement climatique atteigne les communautés locales.
- Les pays riches doivent reconnaître et fournir une compensation complète pour les pertes et les dommages subis par les communautés et les nations affectées en première ligne par les impacts du changement climatique. Nous demandons à l'ONU de mettre en place immédiatement un " mécanisme de financement des pertes et dommages " spécifique, juste, inclusif et équitable.
- Appliquer pleinement les droits environnementaux et demander à l'ONU de développer les moyens de mettre en œuvre le droit à un environnement propre, sain et durable aux niveaux national, régional et mondial. Nous soutenons en outre les efforts gouvernementaux et non gouvernementaux visant à codifier le crime d'"écocide" dans le cadre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Nous appelons les gouvernements à collaborer avec les groupes indigènes et à tirer les leçons de la façon dont ils prennent soin de la planète. Leurs perspectives sont nécessaires pour contre-balancer les systèmes capitalistes et pour favoriser une meilleure dynamique de production et de consommation locales.

## **6. La justice en matière de dette**

- L'annulation inconditionnelle des paiements de la dette extérieure publique par tous les prêteurs - bilatéraux, multilatéraux et privés - pour tous les pays dans le besoin face à la crise sanitaire, économique et climatique, pour au moins les quatre prochaines années, comme mesure immédiate, suivie d'un programme clair pour l'annulation inconditionnelle de l'encours de la dette insoutenable et illégitime.
- Un cadre équitable, transparent, contraignant et multilatéral pour la prévention et la résolution des crises de la dette, sous les auspices de l'ONU, afin de traiter les dettes insoutenables et illégitimes.

## 7. La justice économique

- Convoquer une quatrième conférence sur le financement du développement - FfD4 - pour apporter une responsabilité démocratique à la finance mondiale. Ces problèmes systémiques ne peuvent être traités aux seuls niveaux national ou régional et nécessitent une réponse multilatérale ambitieuse sous les auspices et le leadership des Nations Unies. Un sommet des Nations Unies sur la reconstruction économique et la réforme systémique est nécessaire pour discuter et mettre en œuvre des voies transformatrices vers une nouvelle économie mondiale.
- Créer un organe fiscal universel et intergouvernemental aux Nations Unies et négocier une convention fiscale de l'ONU pour s'attaquer de manière globale aux paradis fiscaux, aux abus fiscaux des multinationales et aux autres flux financiers illicites afin de garantir un système fiscal mondial équitable.
- Mettre en œuvre des systèmes fiscaux progressifs fondés sur les droits sur le revenu, la richesse et le commerce. Prélever des impôts sur les bénéfices supplémentaires des entreprises et des personnes fortunées qui profitent massivement de la crise. Abolir les incitations fiscales qui profitent aux élites. Mettre en œuvre des taxes sur les transactions financières multi-juridictionnelles pour les opérations sur devises, actions, obligations et produits dérivés.
- Maintenir et renouveler les engagements à 0,7 % du PIB pour la coopération au développement et fournir un financement adéquat, prévisible et durable pour soutenir le fonctionnement des Organisations de la Société Civile dans le monde.

## 8. Les voies de la paix

- Les États membres doivent coopérer avec l'ONU pour mettre fin aux 32 guerres en cours - y compris un cessez-le-feu immédiat et le retrait des forces russes d'Ukraine - et libérer les communautés de la peur, de l'insécurité et de la violence.
- Réduire les dépenses militaires d'au moins trois pour cent par an (25 % d'ici 2030) et les réorienter vers la consolidation de la paix et la réalisation de l'Agenda 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durable.
- Accroître les efforts pour aborder et identifier les réponses appropriées aux risques de sécurité liés au climat.

## 9. Réforme de l'ONU

- Rendre les institutions mondiales plus démocratiques, plus représentatives et plus inclusives en limitant l'utilisation du droit de veto au Conseil de Sécurité de l'ONU et en garantissant le droit de la société civile à une participation significative, sur la base des meilleures pratiques du Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA et de l'Organisation internationale du travail, qui fournissent des mécanismes d'inclusion efficaces, transparents et formels.
- Soutenir la création d'une Assemblée parlementaire de l'ONU et d'une Initiative citoyenne mondiale de l'ONU afin d'offrir un accès significatif aux populations, aux représentants élus et à

la société civile. Poursuivre ces recommandations dans le cadre du Sommet du futur de l'ONU de 2024 et de son processus préparatoire.

- Veiller à ce que l'influence du secteur des entreprises, en particulier des multinationales, ne prenne pas le dessus et ne réduise pas au silence les voix du Peuple et de la société civile en tant que leurs représentants.